



Les chauves-souris

Appelées aussi chiroptères, les chauves-souris sont les **seuls mammifères volants**. Spécialisées dans la chasse aérienne nocturne, elles jouent un **rôle essentiel comme régulateur d'insectes**. Au moins une **vingtaine d'espèces** est connue dans le Jura bernois, chacune d'entre elles ayant ses spécificités en termes de choix de gîtes ou de régime alimentaire.

Grégaires, elles **se réunissent chaque année dans de mêmes lieux**, aux conditions optimales pour elles. Contrairement à la plupart des petits animaux, elles mettent au monde **un seul (parfois deux) petit par année** et vivent longtemps (entre 10 et 30 ans). Victimes de nombreux impacts liés à l'homme (destruction de gîte, perte d'habitat, insecticide, collision, prédation de chats...), elles sont toutes **protégées légalement** et la plupart d'entre elles sont **menacées de disparition**, à des degrés divers.

Leur protection dépend surtout de l'attention que nous pouvons leur porter.

La Pipistrelle commune

Statut liste rouge : non menacée



De la **taille d'un pouce**, cette petite espèce est **très fréquente** dans les villages. Elle **loge en entretroit** en se **faufilant sous les tuiles faitières**, dans les boisseaux de cheminée ou les lambris de façade. Une colonie de femelles regroupe **entre 20 et 150 individus**.

L'Oreillard brun

Statut liste rouge : vulnérable



Avec 27 cm d'envergure, cette espèce de **taille moyenne** se reconnaît à ses longues oreilles. Elle aime **s'accrocher aux poutres des greniers** ou des granges en y accédant en vol, mais peut aussi se faufiler dans l'entretroit. Les femelles forment des groupes **de 10 à 50 individus**.



Les indices de présence

Les chauves-souris sont présentes **dans les bâtiments** à la belle saison, **d'avril à octobre**, passant l'hiver dans les grottes. Bien que parfois nombreuses, **leur présence peut passer inaperçue des propriétaires** jusqu'au moment du détuillage d'un toit.

L'indice principal de l'occupation d'un gîte est **leurs crottes**, appelé guano.



Guano ; noir, friable de la taille d'un grain de riz



Guano épars dans des combles



Tas de guano dans entretoit

La **quantité d'indices** permet de mieux connaître l'enjeu que représente le site et l'importance des mesures devant être faites.

On trouve également parfois des **cadavres**, des **animaux vivants** permettant de déterminer l'espèce, voire **des jeunes**, signe de reproduction.



Squelette ; crâne typique arrondi



Les cadavres restent parfois accrochés dans leur dernière position.



En cas de manipulation d'individus vivants, prendre des gants et mettre dans un sac ou un carton à l'abri.

Il est impératif que ces découvertes nous soient communiquées.



Contacts

Avant tout travail, renseignez-vous auprès du propriétaire s'il a connaissance de présence de chauves-souris chez lui.

Si OUI : Un contact préalable avec le **Service de Promotion de la Nature (SPN)** doit être établi.

Service de la promotion de la nature (SPN), Schwand 17, 3110 Münsingen
Tél : 031 636 14 50, info.anf@be.ch
www.be.ch/nature

Dans les rares cas de présence de colonie, le calendrier des travaux doit être adapté pour **éviter la période de mai à juillet**, moment de naissance des jeunes.

Si NON : Rester attentif au moment du détuillage des tuiles faîtières, particulièrement en période estivale.

En cas de découverte durant les travaux :

- Des **chauves-souris vivantes** : Stopper les travaux et contacter le **CCO** ou le **garde-faune**.
Des indications vous seront données selon le cas.

CCO-JB, Valéry Uldry, Chemin du Righi 2, 2615 Sonvilier
Tél : 032 914 03 00, 078 725 88 47, contact@ecoptere.ch, www.ecoptere.ch/cco-jb

Ou

Gardes-faune du Jura bernois 0800 940 100 + 1 2 3

- Des **crottes** ou des **cadavres** : Prendre une photo, conserver le(s) cadavre(s) et contacter le **CCO**. La présence de ce type d'indices peut être le signe de présence d'animaux vivants !
Des indications vous seront données selon le cas.

Dans la majorité des cas, il s'agit d'individu (ou groupe d'individus) isolé pouvant simplement être mis à l'abri temporairement et relâché le soir. Des aménagements peuvent être proposés, en coordination avec le propriétaire et le SPN, pour assurer le retour des animaux après travaux.



Mesures possibles à mettre en place

Les chauves-souris sont fidèles à leur gîte et tenteront de revenir l'année suivante pour autant qu'elles y retrouvent des conditions similaires. Trois facteurs sont essentiels ;

L'accès (en principe sous les tuiles faitières)

L'endroit de support rugueux (en bois brut de sciage)

Les conditions thermiques et de ventilation (qui doivent se rapprocher le plus de la situation précédente)



Pose de bois brut de sciage au niveau du faîte, réduisant l'espace de ventilation



Espace d'accès par les tuiles faitières et/ou arêtières de 1.5 à 2 cm

Le détail des aménagements est à discuter au cas par cas selon l'enjeu, l'espèce et les possibilités techniques.